

L'émotion comme condition interactionnelle

L'émotion est une expérience complexe : le développement d'une onde de *choc* provoquée par un événement disruptif, perçu et évalué positivement ou négativement par l'expérimenteur ; un bouleversement physiologique aux limites de la conscience, qui est l'objet d'étude de la neurophysiologie ; une transformation de l'éthos physique de l'expérimenteur ; une réorientation de son action courante, afin de lui permettre de reprendre la main sur les événements. Cette expérience se synthétise dans un ressenti individuel, physique et mental, que la littérature et les arts excellent à exposer et permettent d'approfondir. Le sens commun oppose l'expérience cognitive, qui tend vers l'universalisation, à l'expérience émotionnelle, mise au fondement de l'identité individuelle en ce qu'elle a d'irréductible et d'authentique ; d'où résulterait un perpétuel tiraillement où “la raison” et “l'émotion” sont vues comme des puissances antagoniques.

Nous nous intéresserons ici à *l'émotion comme phénomène intrinsèquement interactionnel*, abordée par l'étude de *l'émotion dans l'interaction* (Plantin, Doury, Traverso 2000; Heinemann, Traverso, 2009; Peräkylä, Sorjonen 2012; Ruusuvoori, 2013, etc). Notre objet est non pas l'émotion comme réalité mentale ou physiologique, mais l'émotion en tant qu'elle est *signifiée* dans la parole, le verbe *signifier* étant pris dans ses deux sens. D'une part, “*la parole signifie l'émotion*” ; cette façon de parler suppose que l'émotion est structurée et déjà là, indépendante de la parole qui va l'exprimer, tout comme le temps (*time*) est une réalité indépendante du langage et de l'organisation spécifique qu'il donne au temps (*tense*). D'autre part, “*le locuteur signifie son émotion à son partenaire d'interaction*”. On utilise ici un sens moins exploité du verbe *signifier*, où le sujet n'est pas un mot, un signifiant, mais une personne : “*quelqu'un signifie quelque chose à quelqu'un d'autre*” lorsqu'il lui « [fait] connaître d'une façon ferme et définitive (une intention, une décision, une volonté, un sentiment » (TLFi, art. *Signifier*) ; le sens est celui de “notifier”, faire savoir de façon indéniable (le destinataire ne peut pas dire qu'on ne l'a pas informé). La parole émotionnée n'est pas l'émotion, elle ne feint pas l'émotion, elle la *signifie* aux interlocuteurs.

Notre tour d'horizon part d'une opposition générale de type état / événement, qui fait de l'émotion un phénomène phasique, d'avant-plan, un épisode saillant contrastant avec le déroulé linéaire d'une action en cours, d'arrière-plan (§1) ; lorsque ces épisodes se succèdent de manière serrée, ils composent un parcours ou flux émotionnel (§2). Cette définition par intension est complétée par une définition en extension de l'émotion comme genre regroupant un certain nombre d'espèces, *les émotions de base*, dont la nature et le nombre varient énormément selon les auteurs (§3).

L'émotion est une *condition située* ; elle a sa source dans une situation, plus précisément dans une analyse, *une perception-description, d'une situation*, alléguée toutes les fois qu'il s'agira de justifier l'émotion (§4), et qui lui reste indissociablement liée. L'émotion est couramment vue comme une condition individuelle ; mais on peut l'approcher comme une *condition sociale* (§5), la parole émotionnelle correspondant à un régime particulier de communication (§6) et d'action (§7). Sur ces bases, la conclusion récapitule les grandes lignes selon lesquelles sont construites les émotions dans la parole.

Soulignons que cette contribution est consacrée aux problèmes de définition de l'émotion, abordée comme une condition de l'interaction humains-humains et, plus généralement, de la communication d'humains à humains. Nous n'aborderons pas la question du rôle des émotions dans les interactions humains-robots faute de compétence et d'expérience du domaine, sans parler de l'émotion dans les interactions robots-robots (?). Nous n'aborderons pas non plus la question des émotions à travers les langues et les cultures (Wierzbicka 1999; Tersis, Boyedieu 2017, etc)

1. L'émotion comme phénomène d'avant-plan

D'une façon générale, l'épisode émotionnel est vu comme une *variation phasique* du tonus et du rythme du discours, de l'action ou de l'interaction en cours. La phase émotionnelle est initiée par une modification d'un arrière-plan routinier, planifié, attendu... par un événement, une perception, disruptifs, non prévus, non planifiés ; en d'autres termes, par un événement *surprenant*, qui inaugure un épisode saillant, de premier plan.

1.1 Arrière-plan : *disposition ; caractère ; humeur*.

L'état psychique de fond est défini de manière générale par les *dispositions* plus ou moins permanentes de l'individu, son *tempérament*, son *caractère*, qui ne se modifie que sur le long terme. Contextuellement, cet état dépend également de l'*humeur (mood)* de l'expérienceur, et de la tension exigée par l'activité en cours. À certains environnements et activités sont associées par défaut des états émotionnels préférés ou assignés, que les participants sont plus ou moins tenus d'afficher ; par exemple, le personnel de cabine d'un avion doit afficher son ouverture, sa bonne humeur et sa tonicité ; les personnes assistant à un enterrement doivent manifester un certain degré de tristesse ; la joie est prohibée (Cf. §5).

Une disposition est une sensibilité aux stimuli susceptibles de provoquer l'émotion correspondante ; elle peut être désignée par le même terme que l'émotion qui en est l'incarnation hic et nunc : *une personne colérique, coléreuse, irritable*. L'existence d'une disposition peut être invoquée dans les discussions et récits d'émotion, la colère (émotion) d'une personne colérique (disposition) est moins surprenante, en un sens moins à prendre au sérieux que celle d'une personne calme (disposition). Du point de vue langagier, la réalité lexicale à prendre en compte est celle de la famille dérivationnelle sémantiquement homogène ; ainsi, la base {*colèr-*} intervient comme déterminant de l'état de fond de l'expérienceur dans *colérique*, et comme terme d'émotion proprement dit dans *faire une colère*.

1.2 Avant-plan : *émotion, affect; sensation [feeling]; sentiment*

1.2.1 Émotion

L'émotion est approchée comme une condition individuelle de l'expérienceur, définie comme un syndrome, c'est-à-dire un phénomène complexe formé de la conjonction des composantes suivantes (d'après Scherer 1984, p. 99) :

(i) Un *état mental* conscient opérant synthèse des produits des composantes (ii) - (v), et ressenti comme plaisant, déplaisant ou ambigu.

(ii) **Composante cognitive d'évaluation (*appraisal*)**, de l'environnement. Cette composante construit une représentation-description de la situation comme émotionnante. Le système cognitif est opérant en amont (analyse de la situation) et en aval (gestion de l'émotion par une organisation de l'action).

(iii) **Composante neurophysiologique**. L'émotion est accompagnée de l'activation des fonctions neurobiologiques de l'organisme de l'expérienceur.

(iv) **Composante corporelle, VMPG**. *Sous le coup* de l'émotion, le corps visible de l'expérienceur se transforme visiblement. Certaines de ces transformations sont subies et restent inconscientes (cf. (iii)), d'autres sont conscientes et peuvent être exploitées et rendues signifiantes pour l'interlocuteur. On classe ces transformations sous quatre sous-composantes :

- *vocale*: modifications des qualités de la voix ;
- *mimique* : modifications des qualités du visage ;
- *posturale* : modifications des positions du corps ;
- *gestuelle* : modifications des mouvements des membres.

(v) **Composante d'ébauche d'action**, qui développe la sous-composante gestuelle. Étant liée à un événement disruptif, l'émotion appelle une restructuration de l'action courante et initie de nouvelles formes d'action, cf. §7.

Du point de vue dynamique, l'émotion se développe de manière phasique ; un phénomène est dit phasique s'il se développe rapidement et fortement sous l'influence d'un stimulus, puis s'adapte après

une brève période d'excitation (d'après M.-W Medical Dictionary, *Phasic*). L'émotion se caractérise par son émergence rapide (sous l'effet d'un événement non planifié, imprévu) ; son tonus spécifique (excitation, *arousal*) ; son instabilité, et sa résorption plus ou moins rapide dans le flux de l'interaction et de l'action en cours.

1.1.2 *Affect*

Le terme *affect* vient de la psychanalyse, où il est parfois opposé à *émotion*. La base graphique [affect-] se retrouve dans une série de termes qui n'ont pas d'homogénéité sémantique. On peut utiliser ce mot pour désigner un état émotionnel émergent, non spécifié (diffus), agréable ou désagréable. Par exemple, un discours faisant un usage dense de la négation sous ses diverses formes (*ne pas, in/m- dé-, "éloignement"*) est orienté vers un affect négatif (situation non préférée, déplaisir), sans qu'il soit possible de préciser davantage le type précis d'émotion qu'il construit : *peur, colère, dégoût...*

1.1.3 *Sensation*

Le terme *sensation* renvoie à un éprouvé corporel (*une sensation / *un sentiment de froid*) ou physique et mental (*une sensation / un sentiment de danger*). Le mot anglais *feeling* renvoie d'abord à une sensation physique, à une "generalized bodily consciousness or sensation" (M-W, *Feeling*). Dans la lignée de cette définition, Damasio définit *feeling* comme "*the mental representations of the physiologic changes that occur during an emotion*" (2004, p. 52, italiques dans l'original). Il semble donc que *feeling* désigne le contenu mental correspondant à la synthèse *psychique* de l'émotion (cf. supra).

1.3. *Sentiment* : Sur l'opposition caractère (état) / émotion (événement)

Le mot *sentiment* peut renvoyer à un contenu psychologique, et/ou à un jugement intellectuel (*j'aimerais connaître votre sentiment sur ce point* = "votre opinion justifiée"). L'importance accordée à la composante cognitive d'évaluation de la situation pour l'analyse de l'émotion rapproche les deux mots.

Sentiment s'oppose à *émotion* par son caractère duratif et sa stabilité, ainsi que par l'absence de manifestations physiques qui lui soient typiquement associées. L'émotion a une source contextuelle externe, le sentiment une source interne plus ou moins définie.

Dans l'expression "*un sentiment de +N*", N peut correspondre à une émotion :

un sentiment de tristesse (la tristesse est un sentiment)

ou bien un substantif désignant une situation faisant naître une émotion :

un sentiment de solitude, de lundi matin, de France profonde...

Ce syntagme produit à volonté des expressions désignant des émotions typiquement liées à un contexte.

Sentiment peut cependant correspondre à *émotion*. On parle de "verbes de sentiment" (cf. §3.2.1) pour renvoyer à des verbes qui correspondent à des épisodes émotionnels :

N°(agent) *effraye* N¹(expérienceur) => N¹ *a peur* (ponctuel ou itératif)

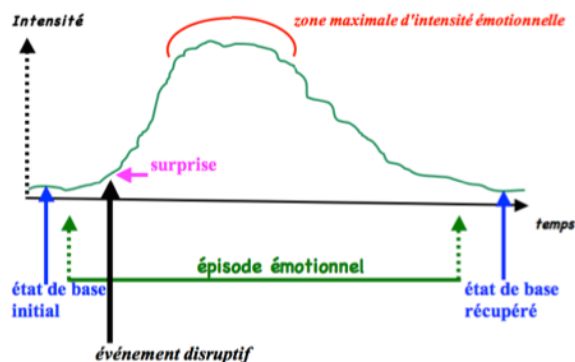
2. L'émotion comme épisode, l'émotion comme flux

L'émotion, telle qu'elle est définie aux §1-3 est attachée à un *expérienceur* (typiquement un humain) par un *attributeur*. Si l'attributeur est l'expérienceur lui-même, l'émotion est *auto-attribuée* ; si elle est attribuée à un expérienceur par un autre participant, elle est *hétéro-attribuée*. Il peut y avoir des conflits d'attribution d'émotion.

2.1 L'émotion comme épisode

La restructuration de la relation à la situation et aux autres participants sous l'effet d'un événement disruptif et la variation d'excitation physique et mentale concomitante sont par nature temporaires ; c'est ce qui fonde le caractère phasique de l'émotion.

Les épisodes émotionnels peuvent se représenter de façon simplifiée comme une fluctuation plus ou moins ample sur une ligne plus ou moins plate, correspondant au degré standard de tension d'une personne, prise avec son caractère et son humeur, dans des circonstances données (cf. §1).



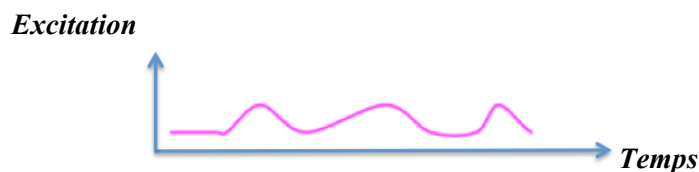
On retrouve les trois moments caractéristiques du développement phasique de l'émotion : un début, irruption d'un événement imprévu ; moment d'intensité maximale ; résorption.

Cette représentation est critiquable, notamment parce qu'elle suggère une symétrie systématique entre l'état précédant l'émergence de l'émotion et l'état suivant l'épisode émotionnel, où l'émotion est contrôlée. Elle présuppose qu'au terme de l'épisode émotionnel, l'état initial est récupéré tel qu'il était auparavant, ce qui est faux pour toutes les grandes émotions, attachées à un événement unique, pour lesquelles l'expérience émotionnelle restructure l'existence de l'expérimenteur. Cependant, même des grandes émotions, comme le deuil, peuvent être au moins partiellement représentées à l'aide d'une telle courbe : moment intense de la mort d'un proche et pic de douleur, gestion du deuil (conversations, cérémonies) puis, le jour d'après, reprise plus ou moins difficile de la vie ordinaire.

Quoi qu'il en soit, cette courbe est parfaitement adaptée à certaines émotions comme les "micro-émotions" éprouvées dans le cadre des interactions quotidiennes, telles qu'elles se manifestent par exemple par les interjections (primaires : *ah*, secondaires : *merde!*).

2.2 L'émotion comme flux

La représentation précédente est également contestable dans la mesure où elle semble impliquer que l'état de vie normal est *an-émotionnel*, et que l'émotion est une boursoufflure de l'existence, une anomalie, une maladie ou un accident. Mais rien n'oblige à postuler la stabilité linéaire de l'état de base émotionnel. La vie émotionnelle pourrait être plus adéquatement représentée non pas par un pic sur un fond plat, mais comme une série d'impulsions, continues et coordonnées, la ligne ondulée irrégulière qui en résulte représentant le *parcours émotionnel* de l'expérimenteur. Les points saillants sont multiples, et l'état de base ne correspond plus qu'à une sorte d'état moyen.



La concentration d'événements interactionnels comme les variations de fréquence des chevauchements et la longueur des segments chevauchants, les variations d'intensité vocale d'un ou plusieurs participants, la vitesse du débit des mots, etc., peuvent être pris comme critères pour caractériser les moments émotionnels d'une interaction, indépendamment du contenu sémantique des tours de parole. L'émotion n'est plus considérée alors comme une condition individuelle, mais comme une condition de groupe. Ces critères cumulés fournissent une première définition de ce qu'est l'intensité et les variations d'intensité d'un échange. On peut ainsi détecter automatiquement les moments marqués du point de vue de l'intensité (telle que définie par les phénomènes mentionnés). On vérifie ensuite dans quelle mesure il est possible de corrélérer ces points à contenus sémantiques émotionnels (Quignard & al. 2016 ; Nassau, 2016).

3. Définir et énumérer les émotions

Le mot *émotion* fonctionne comme un terme générique (hyperonyme), couvrant des émotions spécifiques (hyponymes), désignées par des termes comme *colère*, *joie* etc. (voir infra), tout comme le mot *oiseau* renvoie au genre commun regroupant les espèces *hirondelle*, *busard*, etc. Cet usage générique est spécialement exploité en psychologie où les listes d'émotions de base (voir infra) énumèrent les *espèces* rattachées au *genre* émotion.

De tous les termes définis précédemment (*émotion*, *sentiment*, *affect*, *humeur*, *tempérament*, *caractère*), *émotion* est le seul à présenter cette structure. Néanmoins, la sémantique lexicale est compliquée ; l'exclamation "*que d'émotions!*" peut renvoyer à une gamme d'émotions contrastées, plutôt comme la peur et la joie, que comme la tristesse ou le dégoût, alors que le mot *oiseau* peut servir à désigner, précisément par synecdoque du genre pour l'espèce, n'importe quelle variété d'oiseau. On pourrait faire l'hypothèse que si le mot *émotion* couvre un ensemble d'émotions spécifiées, il ne le fait pas comme un hyperonyme regroupant ses hyponymes, mais comme un élément distingué d'une collection couvre la collection.

Quoi qu'il en soit, l'étude *de* l'émotion peut commodément commencer par l'étude *des* émotions ; d'un point de vue pratique, nous considérerons donc qu'un terme d'une liste quelconque d'émotions désigne *a priori* une émotion (un épisode émotionnel).

3.1 En philosophie et en psychologie

L'émotion peut être définie en extension, par énumération des émotions considérées comme centrales, ou en intension, par un ensemble de traits génériques ou spécifiques. L'émotion a été définie pour la première fois par Aristote dans *L'Éthique à Nicomaque*, qui traite de philosophie morale, et dans la *Rhétorique*. Le premier ouvrage propose une liste de onze émotions spécifiques (ici en italiques) suivie d'une définition générique (soulignée ici) : « *J'entends par états affectifs, l'appétit, la colère, la crainte, l'audace, l'envie, la joie, l'amitié, la haine, le regret de ce qui a plu, la jalousie, la pitié, bref toutes les inclinations accompagnées de plaisir et de peine* » (*Eth. Nic. II, 4* ; trad. Tricot, p. 101).

De telles listes et définitions ont été abondamment reprises, discutées et amendées par les grands auteurs de la traditions philosophique, notamment, à l'époque moderne, par Descartes, *Traité des Passions de l'âme* (1649/1988, p. 195), par Hume *Treatise on Human Nature* (1739), ou par Spinoza qui définit les "passions" par les transformations du corps, leurs effets sur l'action, et la production corrélative d'un état psychique : « J'entends par passions (*affectus*) ces affections de corps (*affectiones*) qui augmentent ou diminuent, favorisent ou empêchent sa puissance d'agir, et j'entends aussi en même temps les idées de ces affections » (1861, p. 109).

La théologie occidentale, comme la philosophie morale, mettent l'accent sur le contrôle de l'émotion. La colère ou l'orgueil sont des péchés capitaux dans la mesure où elles correspondent des états émotionnels incontrôlés ; mais la colère de Dieu et de ses saints peut être une *sainte colère*.

Au XIXe siècle, avec Wundt (1896) et James (1884), l'étude des émotions est prise en charge par la psychologie, dont elle devient un département fondamental. Ekman propose une théorie de l'émotion comme réalité biologique universelle (Ekman, Sorenson, Friesen, 1969), pour laquelle le concept d'émotion est un concept générique, couvrant la série des *émotions de base*, « *fear, anger, disgust, sadness, enjoyment* » (Ekman 1993, p. 384). Dans cette liste, on note que seul *enjoyment* désigne une émotion positive ; dans une liste ultérieure, les émotions positives et négatives s'équilibrent : « *fear, anger, disgust, sadness, contempt, all negative emotions [...] amusement, pride in achievement, satisfaction, relief and contentment, all positive emotions.* » (Ekman 1999, p. 45). La liste dressée un peu plus loin (*id.*, p. 55) ajoute à l'énumération précédente « *excitement* », qui est donc considérée comme une émotion et non pas une composante de toute émotion ; une émotion positive « *sensory pleasure* », et deux émotions négatives « *embarrassment [...] shame* » (*ibid.*). En fusionnant les deux listes, on obtient quinze émotions de base (les émotions de la première liste sont en majuscule) ; *pride in achievement* est généralisé en *pride*, et *sensory pleasure* en *pleasure*.

FEAR, ANGER, DISGUST, SADNESS, ENJOYMENT, contempt, amusement, pride, satisfaction, relief, contentment, excitement, pleasure, embarrassment, shame.

3.2 En linguistique

3.2.1 Syntaxe : “verbes de sentiment”

La théorie du lexique-grammaire a montré l'existence d'une catégorie de verbes psychologiques. Ces verbes entrent dans des structures combinant un verbe psychologique, un expérienceur, et un événement source, par exemple “*le bruit irrite Léa*” (Matthieu 1996, p. 115 ; nous ne reprendrons pas ici la discussion des propriétés syntaxiques qui caractérisent cette classe de verbes). Matthieu considère une liste de 390 verbes psychologiques, classées en trois grandes catégories (*id.* p. 117, combiné avec les exemples provenant de p. 118) :

« • Verbes “ désagréables ” : les verbes qui font ressentir ou qui causent un sentiment plutôt désagréable, tel que la tristesse, l'ennui, la peur, l'exaspération, etc.

(EFFRAYER) : faire peur, provoquer de la frayeur

affoler, alarmer, angoisser, apeurer, effaroucher, effrayer, épouvanter, glacer, horrifier, inquiéter, intimider, paniquer, terrifier, terroriser.

(ATTRISTER) : faire de la peine, rendre triste

affecter, affliger, assombrir, atteindre, attrister, chagriner, chiffonner, contrarier, contrister, désoler, navrer, peiner, rembrunir.

• Verbes “ agréables ” : les verbes qui font ressentir ou qui causent un sentiment plutôt agréable, tel que la joie, l'apaisement, l'émerveillement, la passion,

(ÉMOUVOIR) : rendre plus sensible

Affecter, bouleverser, chambouler, chavirer, émotionner, émouvoir, remuer, renverser, renverser, toucher, tournebouler, troubler.

(ÉPATER) : causer un étonnement admiratif

éblouir, émerveiller, épater, époustoufler, étourdir, souffler.

• Verbes “ indifférents ” les verbes qui font ressentir ou qui causent un sentiment ni agréable ni désagréable.

(ÉTONNER) : causer de la surprise

abasourdir, ahurir, asseoir, confondre, ébahir, ébaubir, ébouriffer, épater, époustoufler, estomaquer, étonner, frapper, interdire, interloquer, méduser, renverser, saisir, scier, sidérer, souffler, stupéfier, surprendre. »

3.2.2 Sémantique

Les listes des termes d'émotion fournies par les linguistes sont de dimension très variables. Galati & Sini extraient les termes d'émotion du dictionnaire (Petit Robert) sur la base des critères suivants :

« A) les termes doivent se référer à des conditions intérieures et mentales ».

B) Ils doivent impliquer un état mental transitoire ;

C) ils doivent se rapporter à des aspects affectifs, bien qu'ils puissent aussi se référer à la connaissance, au comportement, ou aux modifications physiologiques et expressives qui accompagnent les émotions. » (2000, p. 79)

Ce dernier critère fait écho aux définitions de l'émotion proposées par les psychologues : respectivement, état affectif, état cognitif, modification du comportement et de la structure VMPG. Sur cette base, sont extraits 146 termes d'émotion (voir liste complète Annexe 2), dont nous citons les premiers :

abasourdissement	admiration	affres	ahurissement
abattement	affliction	agacement	
accablement	affolement	agitation	

On remarque qu'à la différence de la liste précédente, cette liste, comme celle des psychologues et des philosophes, est uniquement composée de substantifs.

3.2.3 Lexicographie : Dissémination de *émotion* dans le lexique

Le dictionnaire monolingue définit les mots d'une langue par d'autres mots de la même langue. Un mot *m* correspondant à une entrée de dictionnaire peut se retrouver dans la définition d'autres mots, *a*, *b*, *c*... Ce phénomène est celui de la *dissémination* du mot *m* dans le lexique. On postule que

l'engagement lexicographique pris par le dictionnaire vis-à-vis de *m* vaut non seulement pour l'entrée *m*, mais pour tous les usages de *m* dans la définition d'autres mots. En d'autres termes, on considère que le dictionnaire, qui donne une définition *explicite* d'un mot dans l'entrée qui lui correspond, en donne aussi une définition *implicite* dans toutes les entrées qui utilisent ce mot dans leur définition.

Cette étude ne peut se faire que sur des dictionnaires informatisés. En pratique, on part du mot *émotion*, ou d'un terme d'émotion (*colère*, etc.), on recherche les mots définis (impactés) par le terme considéré (impactant), et on toilette les résultats. Ces résultats sont consolidés en répétant l'opération sur plusieurs dictionnaires, et en fusionnant les données obtenues. La liste des termes impactés peut être considérable.

Par exemple, dans le *TLFi*, le mot *émotion* impacte 68 familles morpho-lexicales sémantiquement homogènes, chacune comprenant plusieurs mots. Les premiers impacts par ordre alphabétique sont les suivants (liste complète dans Plantin 2016) :

affectif — affolé — altération — attendri — bouleversant — chaleur ...

Dans le *TLFi* et dans le PR le mot *colère* impacte 170 FMS ; les premiers impacts sont les suivants (liste complète dans Plantin 2017)

aboyer — atrabilaire — bouillir — boule — caprice, — caractère — cataracte ...

L'examen des mots impactés par *colère* permet de dessiner une vision langagière de la *colère* en français :

— La colère est une séquence qui a ses limites ; la moutarde *monte* au nez de [] puis il *décolère*.

— Cette séquence est une *crise*, ayant un pic d'*excitation*, [] est *hors de lui*,

— Son physique et son comportement se transforment : [] se *tend*, *s'échauffe*, *monte*, grandit, *bouffit*.

— La colère se signale sur la *tête* ; elle se signifie particulièrement par les *yeux* et le *regard*.

— La colère est schématisée en référence à l'animalité et aux phénomènes climatiques naturels : [] *grogne* et *tempête*.

— Elle s'associe à des modalités vocales spécifiques, comme la *gueulante* ; des actes de langages comme *menacer*, *juré*, ou très complexes, comme *s'indigner*.

4. Émotion et situation

L'émotion est liée à une situation ; ce lien est clairement mis en évidence par James, qui propose les trois cas suivants : « we lose our fortune, are sorry and weep ; we meet a bear, are frightened and run : we are insulted by a rival, are angry and strike » (James 1884, p. 14; le psychologue et philosophe *William James* est le frère du romancier *Henry James* dont on connaît la finesse des analyses psychologiques). Le scénario émotionnel se déroule en trois moments :

• Une *situation* :

we lose our fortune — we meet a bear — we are insulted by a rival

• Un *état mental* occurrent, dans l'ordre :

[we] are sorry — [we] are frightened — [we] are angry

• Des *manifestations corporelles* (dont on pourrait se demander si elles sont du même ordre) :

[we] weep — [we] run — [we] strike.

D'après James, ces composantes sont liées causalement dans l'ordre "Situation — Manifestation corporelle — État Mental", et non pas, comme le croit le bon sens, dans l'ordre : "Situation — État Mental — Manifestation corporelle". Nous n'aborderons pas cette question ici. Le point qui nous intéresse est le fait que la définition proposée de l'émotion inclut la situation source.

Mais la relation de l'émotion à la situation est plus complexe qu'une simple relation de causalité. Ce point est mis en évidence en psychologie par la théorie de l'*appraisal* (examen, évaluation) développée notamment par Lazarus (1984) et Scherer (1984). Selon cette théorie, la nature de l'émotion ressentie dans telle situation est le produit d'un examen et d'une évaluation cognitive de la situation par

l'expérienceur. Du point de vue langagier, ce travail cognitif se manifeste dans la description qui est donnée de la situation émotionnante. L'émotion est liée à une situation *donnée sous une certaine description*, structurée par une certaine perception analytique mobilisant les savoirs, valeurs et intérêts de l'expérienceur.

Ce fait essentiel rend compte de l'expérience courante. La même personne dans le métro peut être perçue et décrite comme un terroriste potentiel ou comme une personne dans la détresse ; dans le premier cas, l'émotion associée est de l'ordre de la *peur*, dans le second cas, de la *compassion*. Le fait de heurter fortement un angle avec son corps provoque un bleu plus ou moins prononcé ; l'effet est causalement lié à la cause. Mais voir quelqu'un ne provoque pas causalement de la peur ou la compassion. Ces comportements émotionnels et les actions ultérieures sont immédiatement liés à des cognitions antagoniques.

4.1 L'émotion prescrite et disputée

Le fait que l'émotion n'est pas une réponse automatique causalement déclenchée par un stimulus situationnel se manifeste clairement dans les cas suivants, où l'émotion est prescrite ou disputée.

— On peut prescrire une émotion :

Indignez-vous! (Stéphane Hessel).

Aimez-vous les uns les autres !

— La même situation matérielle peut se traduire par des réponses émotionnelles opposées :

A : — *Réjouissons-nous, le tyran est mort!*

B : — *Pleurons la mort du Père de la Patrie!*

— Les émotions sont discutables ; elles peuvent faire l'objet d'un désaccord explicite, dans une structure correspondant parfaitement à l'ouverture d'une situation argumentative :

A : — *Moi, je n'ai pas peur de la crise*

B : — *Pourtant tu devrais, avec tous les "produits financiers" que t'a fourgués ta banque...*

La séquence interactionnelle suivante, proposée ici de manière simplifiée montre comment deux participants à une conversation ordinaire, respectivement **A** et **L**, peuvent attribuer à une tierce personne, **P**, des émotions opposées (voir interaction complète dans Plantin, 2016). Les moments clés de cette séquence sont les suivants ; le chiffre en indice est celui du tour de parole pertinent

A₁ : *alors P. elle tient l'coup/ à la campagne*

L₁ : *j'crois (.) ouais/ elle a l'air vach'ment contente*

A₂ : *t'y es allée?*

— Le tour de parole **A**₁ est orienté par l'expression "*tenir le coup*" vers "**P** est dans une situation difficile". **A**₁ attribue donc à **P** une émotion située dans la zone du /déplaisir/, assez intense (duratif).

— **L**₁ attribue à **P** une émotion opposée "*vachement contente*".

— **A**₂ n'admet pas cette allocation (demande de preuve).

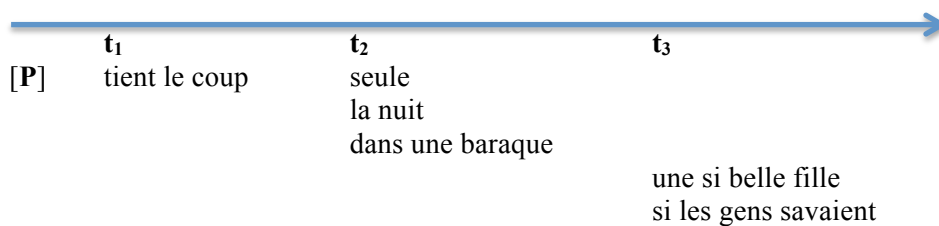
Par la suite, **A** justifie son attribution d'émotion négative en apportant progressivement des éléments décrivant la situation de **P** et constituant des bonnes raisons qu'il a d'attribuer de la peur à **P** :

A₃ *elle reste [seule*

A₄ *[au fait et ça craint la nuit/ qu'elle soit toute seule dans c`te baraque*

A₅ *si les- [si les gens gens savaient ((rire)) qu'y a une si belle fille comme ça dans une maison toute seule*

Schématiquement :



L maintient son appréciation, en rejetant explicitement l'émotion attribuée par A à P :

L : *non ça craint rien*

4.2 Les axes de construction de l'émotion

Une situation ne peut être saisie (perçue) comme émotionnelle que sous une certaine interprétation (perception — compréhension — description). Dans la langue ordinaire, les mêmes axes déterminent la construction d'une position émotionnelle et d'une position cognitive (Plantin 2011, Chap. 9), à savoir les axes classiques "Catégorisation – Distance – Causalité – Agentivité – Contrôle – Analogie". Considérons par exemple la question de la construction de la distance sur l'axe proche / lointain, le lointain étant émotionnellement *froid*, et le proche, *chaud*, c'est-à-dire émotionnel. Le même événement peut être positionné dans un lieu indéterminé "*quelque part dans les Balkans*", ou bien "*à notre porte*"; dans le second cas le destinataire est impliqué, dans le premier il reste indifférent.

Il en va de même pour la dimension de la causalité. Le même accident de la route peut être construit sans être rattaché à une cause précise ("*C'est la fatalité, c'est la faute à pas de chance*"), ou bien présenté comme la conséquence de l'incapacité des services compétents à entretenir correctement le réseau routier. La première construction produit de la *tristesse* et de la *résignation*, la seconde construit de *l'indignation*.

Il s'ensuit qu'il est possible de suggérer une émotion à partir d'une description de la situation, et de réfuter un état émotionnel en fournissant une re-description de la situation, orientée vers une autre compréhension des choses et un autre état émotionnel.

4.2 Les axes de construction de l'émotion

L'émotion étant liée à une disruption, on peut faire l'hypothèse que toute déviation ou blocage d'un scénario donne naissance à une émotion, petite ou grande. On rend compte ainsi du fait que l'énoncé "*La machine n'est toujours pas livrée*" est associé à une émotion du type "énervement", alors qu'il ne contient aucun terme d'émotion.

Le scénario "accueil d'une visite d'amis" inclut, en fonction de l'heure d'arrivée des visiteurs, une séquence "apéritif", dont le déroulement peut s'enrayer si les hôtes n'ont pas l'apéritif préféré de leurs visiteurs ; voir "*ah merde, ya rien pour maman !*" (Plantin 2015).

5. L'émotion comme condition interactionnelle et sociale

Les émotions ont un aspect social, elles sont ressenties et manifestées collectivement, partagées, discutées, elles évoluent historiquement, etc. Ce fait peut être considéré comme fondamental ou dérivé.

5.1 L'émotion comme condition interactionnelle

Certaines émotions figurant dans la liste d'Ekman sont dans leur essence relationnelles : *anger, guilt, shame, contempt, embarrassment, pride in achievement*. L'ensemble complémentaire comprend : *disgust, happiness, sadness, surprise amusement, contentment, excitement, fear, relief, sadness/distress, satisfaction, sensory pleasure* ; chacune de ces émotions peut être vue aussi bien sous l'angle relationnel que sous l'angle individuel.

L'orientation de l'émotion vers les partenaires situationnels a ses racines dans les mécanismes de la résonance affective, de l'empathie et de la sympathie. La *résonance affective* est la capacité de

partager l'émotion de l'autre. *L'empathie* et la *sympathie* vont au-delà de la résonance affective dans la mesure où elles font intervenir des filtres cognitifs ; par exemple, une colère co-orientée avec celle d'un partenaire (ayant le même objet) est un cas d'empathie ; la pitié ressentie en réaction à la détresse d'un partenaire est un cas de sympathie. La sympathie n'implique pas d'identification, mais de la compréhension et un positionnement vis-à-vis de l'autre. L'émotion manifestée par le participant de second niveau n'est pas identique à, mais complémentaire de celle ressentie par l'expérienceur primaire. Ces concepts se connectent aisément avec ceux d'*implication* (dans une histoire, une affaire, une tâche), d'*alignement* et d'*affiliation* (co-orientation avec un partenaire en première ligne), familiers aux études d'interaction.

5.2 Théories universalistes de l'émotion

Selon la théorie biologique de l'émotion (Ekman, cf. §3.1), une émotion telle que la peur est définie par et dès la perception du stimulus correspondant. En conséquence, les composantes du syndrome émotion sont les réponses de l'organisme au stimulus ; par exemple, la voix ou la syntaxe régulières sont altérées comme peut l'être l'expression du visage. Les théories biologiques de l'émotion considèrent nécessairement que les émotions sont universelles. Pour rendre compte de la variété des manifestations de l'émotion à travers les sociétés et les cultures, elles utilisent le concept de « display rules », règles de manifestation de l'émotion. Ces règles sont des « procedures learned early in life for the management of affect displays and include de-intensifying, intensifying, neutralizing, or masking an affect display. These rules prescribe what to do about the display of each affect in different social settings ; they vary with the social role and demographic characteristics, and should vary across cultures » (Ekman, Sorenson, Friesen 1969, p. 87).

Cette combinaison d'une structure sous-jacente, biologiquement déterminée, dont sont dérivées par des règles transformationnelles des phénomènes de surface d'apparence extrêmement divers rappelle de façon frappante la théorie chomskyenne du langage.

5.3 Règles d'affichage social des émotions

Tout le monde fait l'expérience courante du décalage entre l'émotion ressentie et l'émotion qu'il est socialement convenable d'afficher, et de la nécessité de sacrifier la sincérité émotionnelle au maintien, vaille que vaille, d'une relation plus ou moins harmonieuse avec l'entourage. Il est possible de détester un proche ou un collègue de travail, et néanmoins lui exprimer des sentiments cordiaux à l'écrit, et de le saluer tout aussi cordialement lorsqu'on le rencontre. Hochschild définit le *travail émotionnel* (emotion work) comme « the act of trying to change in degree or quality an emotion or feeling » (p. 561) ; le travail émotionnel adapte « what I do feel » à « what I should feel » (Hochschild, 2003, pp. 56–57).

Les *règles de ressenti* (feeling rules) sont des normes ou scripts “[that] guide emotion work by establishing the sense of entitlement or obligations that govern emotional exchange” (*id.* pp. 56–57). Les règles du ressenti social sont des conventions qui établissent les sentiments que la personne doit afficher dans telle et telle circonstance. On distingue deux niveaux de règles. Les *règles culturelles*, (cultural rules), qui sont valides dans la communauté en général, par exemple les règles déterminant le ressenti que l'on doit afficher et le comportement que l'on doit adopter lors d'un enterrement ou d'un mariage. D'autre part, les règles professionnelles (occupational rules), visent à adapter les ressentis profonds (deep feelings) de l'individu aux nécessités de sa profession et non seulement son comportement émotionnel externe. Dans les formations actuelles, la manifestation de ressentis relationnels adéquats tend à constituer une compétence professionnelle parmi d'autres.

5.4 L'émotion, moteur de l'action

D'un point de vue historique, le mot *émotion* désignait d'abord un mouvement social collectif. Une « émotion populaire » n'est pas un ressenti partagé mais une émeute.

La rhétorique sociale et politique met au premier plan le caractère social des émotions et la question du rôle de l'émotion comme déclencheur de l'action. On constate que les représentations et les discours raisonnables échouent à déterminer l'action, et que cette représentation n'a pas la force nécessaire pour s'imposer face aux émotions et aux processus d'identification aux leaders d'opinion. Les affects sont alors dotés du pouvoir magique de déclencher une action enthousiaste ou fanatique, contre les représentations logiques et objectives qu'on peut se faire de la situation. On estime qu'il serait

raisonnable d'acheter ceci ou de faire comme cela, mais, en pratique, sous l'impulsion de tendances affectives profondes, on achète ou on fait tout autre chose. Ces remarques sont à la base de la critique de la rationalité argumentative de l'action, développée aux États-Unis par le courant des "Public Relations" (PR) à partir des années 1920, mouvement qui a donné naissance à une population croissante de "spin doctors" experts de la post-vérité. La mise en cause vise évidemment la théorie de l'action rationnelle à laquelle se réfèrent les théories normatives de l'argumentation, notamment à la suite d'Habermas ou de Perelman.

6. Expressivité : signifiants langagiers et signifiants VPMG de l'émotion

6.1 Langage émotionnel et langage émotif

La distinction entre l'émotif et l'émotionnel se propose de rendre compte de deux formes de communication marquées par l'émotion. La communication *émotionnelle* [emotional communication] est définie comme « a type of spontaneous, unintentional leakage or bursting out of emotion in speech » (Caffi, Janney 1994, p. 348). L'expression émotionnelle est imprévisible, incontrôlée, causalement provoquée ; typiquement l'émotionnel disloque le discours comme il disloque n'importe quel type d'action, faire la cuisine ou conduire une voiture. La communication *émotive* [emotive communication] est définie comme « the intentional strategic signalling of affective information in speech and writing (e. g. evaluative dispositions, evidential commitments, volitional stances, relational orientations, degrees of emphasis, etc.) in order to influence partner's interpretation of situations and reach different goals » (Caffi, Janney 1994, p. 348). La distinction "émotionnel / émotif" est au premier abord claire et attractive dans la mesure où elle définit l'opposition entre émotion "vraie" et émotion "feinte et manipulateur". Mais elle est difficilement applicable, dans la mesure où les principaux modes d'expression de l'émotion "vraie" peuvent être reprises pour un usage stratégique (y compris les larmes) : l'*émotive* et l'*émotionnel* sont en pratique indiscernables.

Cette distinction conceptuelle est distincte de celle que l'usage semble faire entre *émotive* et *émotionnel* : « *Emotive* is used to mean 'arousing intense feeling', while *emotional* tends to mean 'characterized by intense feeling'. Thus an emotive issue is one which is likely to arouse people's passions, while an emotional response is one which is itself full of passion » (OD, *Emotive*). En français, *émotif* se dit d'un humain ; on peut utiliser l'adjectif *émotionné* pour qualifier le discours marqué par l'émotion ; par commodité nous utiliserons parfois l'adjectif *émotionnel* dans le même sens.

6.2 Les manifestations VPMG de l'émotion : indices et signes

Comme n'importe quel contenu, l'émotion peut être *dite* et *communiquée* par le langage proprement dit, selon les conventions de sincérité et les possibilités de mensonge habituelles. Cette émotion entre dans les cadres intentionnels et stratégiques habituels de la communication ordinaire.

L'émotion se manifeste non seulement dans le langage verbal, l'expression linguistique de l'émotion attachant l'émotion aux parties du corps (Enfield, Wierzbicka 2002), mais tout le corps signifie activement l'émotion. Au cours d'un épisode émotionnel intense, tout se passe comme si tout le corps de l'expérienceur devenait émetteur de signes vocaux, mimiques, posturaux et gestuels, qui peuvent être considérés comme des *signes naturels* ou comme des *signes sémiotiques*.

6.2.1 Les manifestations VPMG comme signes naturels

Dans ce premier cas, on considère que les productions VPMG font partie de l'expression biologique de l'émotion, qu'elles fonctionnent donc comme des *signes naturels* de cette émotion, et que les humains ont appris à les reconnaître comme tels. *Froncer les sourcils* est alors comme un mouvement physique relevant de la physiologie de l'émotion "mécontentement", dérivant de façon plus ou moins lointaine d'une structure biologique caractérisant la surprise et le mécontentement. Cette mimique est un signe naturel de mécontentement comme la fièvre est le signe naturel certain d'une infection. De même, le sursaut lié à la surprise est vu comme un des aspects perceptibles de la réponse "surprise", une composante de la réponse biologiquement associée à un stimulus *surprenant*. Dans ce cas, l'abondance et la coordination de signes naturels sont autant d'indices attestant l'authenticité de l'émotion.

L'expression *voir rouge* peut être considérée comme une façon de parler figurée, ou comme une réelle donnée organique, mesurable, une manifestation de la composante physiologique de la colère.

6.2.2 Les manifestations VMPPG comme signes sémiotiques

Il reste que l'expression linguistique de l'émotion n'est pas un calque de son expression physiologique. On peut expliquer le rouge de la colère par l'excitation physique ; mais on peut cependant être dit *rouge de colère* ou *blanc de rage* alors que l'excitation de la rage est plutôt considérée supérieure à celle de la colère. De même, *le rouge au front* et le rouge aux joues sont des façons de parler associées à la honte, et à la joie, alors que dans les deux cas il s'agit probablement d'une modification de l'aspect du visage, comme dans l'exercice physique.

L'expérimenteur humain peut apprendre et mimer au moins certains de ces signes naturels VMPPG précisément pour *signifier* son émotion, par exemple il peut apprendre à ouvrir grand les yeux pour signifier son étonnement (ressenti ou non) à son interlocuteur. Il s'ensuit que ces signes ne peuvent être considérés systématiquement comme des produits naturels de l'émotion vraie. Les variations VMPPG fonctionnent alors non plus comme des indices mais comme d'authentiques signifiants produits par le corps, des signes sémiotiques intentionnels et codifiés, fonctionnant sur le modèle d'une signalisation conventionnelle. Sursauter, ouvrir grand les yeux sont alors des signifiants d'un langage de l'émotion appris, lié à une culture, permettant de communiquer à l'autre qu'on est surpris et de formater l'interaction en conséquence.

L'expression-communication de l'émotion en situation de face à face est multimodale ; elle repose sur des signes *linguistiques* (expression langagière de l'émotion), des signes *sémiotiques* (hausser les épaules), ou bien sur l'interprétation de signes *naturels* (rougeur). Ces manifestations composent des répertoires aux contours flous, mais dont les procédés essentiels sont répertoriés. Ce langage synthétique est coproduit et co-interprété. L'empathie gouverne la circulation et la compréhension de l'émotion, où on est dans une perpétuelle oscillation entre impulsions "émotionnelle" et développements de stratégies "émotives".

Les ressources signifiantes qu'il est possible de tirer du corps humain sont infinies, mais l'interprétation des événements VMPPG est difficile, toujours contestable, et peut nécessiter l'expérience professionnelle de spécialistes ; l'interprétation est dans l'œil de l'interprétant. Seuls certains gestes sont signes d'émotion, par exemple, pour le locuteur courant, aucune inférence émotionnelle plausible n'est possible à partir de *il se gratte le coude gauche* ou *il fit craquer ses doigts* ; ces expressions ne véhiculent a priori aucune intentionnalité émotionnelle. Seul un psychologue clinicien pourra éventuellement y voir le signe de quelque affect.

6.3 Communication VMPPG de l'émotion en interaction et à l'écrit

À l'écrit, l'étude de l'expression VMPPG est menée traditionnellement comme l'étude de l'expressivité (émotion montrée), opposée à l'étude de l'expression (émotion dite). L'expressivité est vue comme un supplément apporté à l'expression. (1) et (2) sont considérés comme équivalents du point de vue sémantique informatif, et (2) est dit expressif par rapport à (1).

(3) — oui, j'ai bien reçu votre mail

(4) — "pfff:::\mais oui, je l'ai bien reçu, votre mail!" grommela-t-il en haussant les épaules.

Du point de vue de la structuration de l'énoncé, la version écrite (4) de l'énonciation orale émotionnée (3) met l'emphase sur "*votre mail*" par un procédé d'extraction de l'objet, et de segmentation de l'énoncé. On considère que l'émotion est portée par ces ajouts et ces transformations facultatives, et qu'elle reste étrangère au contenu sémantique informationnel. Cette vision traditionnelle de l'émotion disloquant la parole a été transformée par la prise en compte de l'unité de parole en interaction, le tour de parole.

L'écrit (4) intègre quelques éléments vocaux (point d'exclamation pour l'intonation, notation conventionnelle du souffle audible). D'autres signaux seront notés comme des modalités du dire : signaux V (*grommeler*), ou MPG (*hausser les épaules*), qui permettent d'allouer à l'intervention un certain format interactif émotionnel.

À la différence de l'oral, où ces signaux sont très souvent flous, la présence de certaines expressions à l'écrit permet d'allouer de façon certaine une émotion à un expérienceur. Cette inférence est garantie par les dictionnaires (les termes d'émotion sont soulignés par nous) :

- sourcils, froncer :

« [Pour indiquer le mécontentement, la désapprobation] Froncer le(s) sourcil(s). » (TLFi, Sourcils)

« Froncer les sourcils. [...] Il fronçait les sourcils et se grattait le crâne d'un air inquiet (Sartre, Mort ds âme, 1949, p. 18). (TLFi, Froncer)

- sourcils, hausser :

« “Le bon d'Andonville, tout ébahi, les sourcils haussés d'étonnement, ne savait où il en était” (Bourges, Crépusc. dieux, 1884, p. 123). (TLFi, Hausser)

- épaules, hausser :

« Hausser les épaules. Manifester son indifférence, sa résignation ou son agacement par un léger soulèvement d'épaules. Hausser les épaules d'indignation. Il ne s'agit pas de se moquer et de hausser les épaules (Lemercier, Pinto, 1800, V, 5, p. 150). (TLFi, Hausser)

On peut faire l'inventaire de ces expressions et des émotions associées. Le fait que telle expression dénotant un mouvement VMPG soit clairement associée à telle émotion rétroagit certainement sur l'oral pour renforcer le caractère de signe de ce mouvement. Un être expressif doit pouvoir hausser les épaules, et lever yeux au ciel. Les personnages de bandes dessinées ou de dessins animés expriment largement leurs émotions par ce genre de production. La capacité à déchiffrer ces signaux, c'est-à-dire à inférer une émotion à partir de quelques traits, fait partie de la compétence émotionnelle-cognitive.

7. Émotion et action

La question du lien de l'émotion à l'action peut être approchée, au niveau individuel et micro-social, par la sous-composante gestuelle de la composante VMPG du syndrome émotionnel. Le mouvement émotionnel peut être vu comme un *mouvement purement instinctif*, — mouvement de recul, bras levés, yeux grand ouverts, etc. — à l'opposé du *geste intentionnel* qui intervient dans l'action planifiée. Sauter de joie n'est pas une action, non plus que fuir ou se cacher sous l'emprise de la terreur ; en tant que tels il s'agit d'impulsions émotionnelles, pas d'action ; au mieux on parlera d'ébauche d'action. Mais fuir et se cacher peuvent s'organiser comme des actions élaborées, dont il n'est possible de rendre compte qu'en référence à l'émotion qui les explique.

On a donc un continuum implicatif. Pour justifier un *état émotionnel*, l'expérienceur décrit la *situation* telle qu'il la voit ; puis ce mixte cognitif-émotionnel est allégué par l'expérienceur pour justifier son *action* subséquente. En bref, la situation explique l'émotion, et l'émotion explique l'action complexe subséquente. Dans le langage de l'argumentation, on dira que l'émotion peut donc avoir un statut d'argument (*je fais ça pour me venger*) ou être construite comme une conclusion (*je lui en veux parce qu'il m'a joué un sale tour*). De même que l'émotion peut être justifiée, et les raisons qui la fondent être reconnues comme excellentes : *craintes justifiées, juste colère, fierté légitime*, etc., elle peut elle-même servir de bonne raison justificative : en réponse à des *craintes justifiées* on prend *les précautions qui s'imposent* ; s'il n'y a pas *crainte*, alors, l'idée de *précaution* n'a pas de sens. *L'indignation* devant un certain état social est une excellente raison pour entamer une action politique, etc.

Pour illustrer le mode de fonctionnement des deux processus distincts qui constituent l'inférence émotionnelle, “situation => expérience émotionnelle” et “expérience émotionnelle => action”, nous prendrons une planche de la bande dessinée “Cubitus” du dessinateur Dupa ; Cubitus est un ours sympathique. Dans ce qui suit, les émotions entre crochets sont attribuées à Cubitus en fonction de son état VMPG, et ses actions sont interprétées en fonction de ces émotions. L'intelligibilité du récit repose entièrement sur la saisie de ces inférences.

1. Cubitus nage [*bonheur*]
2. “*Gnaf!*” : Un petit poisson mord la queue de Cubitus [*surprise et douleur*]
3. “*Gnaf moi aussi !*” Cubitus mord la queue du petit poisson.

- Situation => Émotion : “dommage injustifié, donc colère”*
Émotion => Action : “colère donc vengeance”
Situation => Émotion : “vengeance réussie donc plaisir”.
4. Le petit poisson part en pleurant [Cubitus: *satisfaction*, “*Schadenfreude*”].
Situation => Émotion : “vengeance réussie donc plaisir”.
5. Cubitus reprend sa nage.
Retour à l'état premier ; fin du premier épisode émotionnel.
 Le petit poisson fait “*pst!*” à Cubitus, et lui montre quelque chose derrière lui.
6. 7. Cubitus aperçoit une énorme gueule rouge ouverte, qui s'apprête à l'engloutir [*égarement, détresse absolue*]
Situation => Émotion
8. Cubitus se réveille ; [*confusion*].
9. Il sort de sa chambre, descend l'escalier en se frottant la queue. Il va jusqu'à son poisson rouge, dans un bocal, et lui dit “*Et toi, c'est où qu'il habite, dis, ton papa? loin?*”
 L'action de Cubitus est comprise par analogie avec le rêve : comme le petit poisson du rêve, le poisson rouge pourrait se venger de Cubitus en faisant appel à son papa.
Situation (aventure du rêve) => État émotionnel [crainte] => Action (descendre de la chambre, interroger le poisson rouge) qui permettra peut-être à Cubitus de se rassurer.

Les actions typiquement liées à l'émotion dépendent de l'émotion considérée ; pour d'autres exemples d'actions liées à des émotions, voir les séquences émotionnelles analysées dans Plantin (2011).

6. Conclusion : lignes de construction et d'interprétation de l'émotion dans la parole

L'émotion est signifiée (déposée, inscrite, dans le discours) et recueillie (reconstruite) par cinq voies principales.

- (i) Signifiée directement par un terme d'émotion (*être en colère*) ; ou par un terme synonyme (*être en rogne*).
- (ii) Dérivée d'une situation interprétée.
- (iii) Signifiée indirectement par une description des transformations physiques de l'expérimenteur : *les yeux lui sortaient de la tête*.
- (iv) Signifiée indirectement par les modalités des actions accomplies par l'expérimenteur : *il est parti en claquant la porte*.
- (v) Signifiée indirectement par le type d'action de l'expérimenteur : *Pierre a porté plainte contre Paul*.

Comme nous l'avons annoncé, cette contribution ne traite pas de l'émotion dans la relation des humains aux robots. Il nous semble cependant que l'émotion vue comme une condition générale de la parole incite à y voir autre chose qu'une couleur de l'expression dont la prise en charge pourrait être confiée à une « composante émotionnelle », comme le dit ironiquement Michel Houellebecq, dans *Extension du domaine de la lutte*.

Annexe

Les 146 termes d'émotion de Galati & Sini (2000, p. 79) ($X^t = X$ -ment)

abasourdissement	amusement	cafard	déchaînement
abattement	anéantissement	calme	déchirement
accablement	angoisse	chagrin	déconvenue
admiration	anxiété	chiffonnement	découragement
affliction	apaisement	colère	dédain
affolement	appréhension	consolation	dégoût
affaires	arrachement	consternation	délectation
agacement	attendrissement	contentement	délire
agitation	autosatisfaction	contrariété	démoralisation
ahurissement	aversion	courroux	dépît
aise	béatitude	crainte	déplaisir
alarme	bien-être	crève-cœur	dépression
allégresse	bonheur	déception	désappointement

désarroi	épouvante	irritation	répulsion
désenchantement	étonnement	ivresse	satisfaction
désespoir	euphorie	joie	sérénité
désolation	exaltation	jubilation	souffrance
détente	exaspération	langueur	soulagement
détresse	excitation	lassitude	spleen
douleur	extase	liesse	stupéfaction
ébahissement	exultation	malaise	stupeur
éblouissement	frayeur	mécontentement	surexcitation
écoeurement	frustration	mélancolie	surprise
effarement	fureur	mépris	tension
effondrement	furie	nervosité	terreur
effroi	gaieté	oppression	tourment
égarement	gène	paix	trac
emballement	griserie	panique	tranquillité
embarras	hargne	peine	transe
émerveillement	hébètement	peur	tremblement
enchantement	hilarité	plaisir	triomphe
énervement	horreur	prostration	tristesse
engouement	humiliation	quiétude	trouble
ennui	indignation	rage	vague à l'âme
enthousiasme	inquiétude	ravissement	vertige
épatement	insatisfaction	réjouissance	

Références

NB: Lorsque le texte est cité d'après une republication, la date de première publication est précisée entre crochets

- ARISTOTE, *Rhétorique*, Introd., trad, etc. par P. Chiron. Paris, Garnier-Flammarion, 2007.
- CAFFI Claudia, JANNEY Richard W., « Toward a pragmatics of emotive communication », in *Journal of Pragmatics*, n°21, 1994, p. 325–373. doi: 10.1016/0378-2166(94)90115-5
- DAMASIO Antonio R., « Emotion and Feelings: a Neurobiological Perspective », in *Feelings and emotions*, MANSTEAD Antony S. R., FRIJDA Nico, Agneta FISCHER (dirs.), Cambridge, UK : Cambridge University Press, 2004, p. 49–57.
- EKMAN Paul, SORENSON E. Richard, FRIESEN Wallace V., « Pan-cultural elements in facial displays of emotion » *Science*, 164 (3875), 1969, p. 86–88. doi: 10.1126/science.164.3875.86
- ENFIELD Nick J., WIERZBICKA Anna, «The body in description of emotion». *Pragmatics and Cognition*, 10(1/2), 2002, 1–25. doi: 10.1075/pc.10.1-2
- GALATI Dario, SINI Barbara, 2000 « Les structures sémantiques du lexique français des émotions », in *Les émotions dans les interactions*, PLANTIN Christian, DOURY Marianne, TRAVERSO Véronique, (dirs), 2000 p. 75-87.
- HEINEMANN, T., & TRAVERSO, V. (eds), « Complaining in interaction » *Journal of Pragmatics*, 41(12), 2009, 2381–2578. doi: 10.1016/j.pragma.2008.10.006
- HOCHSCHILD Arlie R., « Emotion work, feeling rules, and social structure » *American Journal of Sociology*, 85(3), 1979, p. 551–575. doi: ,10.1086/227049
- HOCHSCHILD Arlie R., *The managed heart: Commercialization of human feeling*, Berkeley, CA: University of California Press, 2003, [1983].
- HUME David, *Traité de la nature humaine*. Livre 2, *Des Passions*. Introd., trad., etc. par J.-P. Cléro, Paris, Flammarion, 1991, [1739].
- JAMES William, « What is an emotion? », *Mind*, IX, 34, 1884, 188–205, <https://doi.org/10.1093/mind/os-IX.34.188>.
- LAZARUS Richard S., « Thoughts on the relations between emotion and cognition », in *Approaches to emotion*, SCHERER Klaus R., EKMAN Paul. (dirs), Hillsdale, N. J., Lawrence Erlbaum, 1984, p. 247-258.
- MATTHIEU Yannick, « Un classement sémantique des verbes psychologiques ». *Cahiers du CIEL*, 1996-1997, p. 115-134.
- M-W = *Merriam-Webster Medical Dictionary*. <http://www.merriam-webster.com> (30-05-2018)
- NASSAU Guillaume, *Les émotions en entretien de conseil dans un dispositif d'apprentissage de langue auto-dirigé: Une analyse des interactions entre apprenant et conseillère*. Thèse de doctorat en

- Sciences du langage. Sous la direction de Sophie BAILLY, Sophie et de ANDRÉ Virginie, Université de Lorraine, 2016
- OD = Oxford Dictionary. <https://en.oxforddictionaries.com/definition/emotive> (30-05-2018)
- PERÄKYLÄ Anssi, SORJONEN Marja Lena, *Emotion in interaction*. Oxford, UK: Oxford University Press, 2012.
- PLANTIN Christian, *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du langage émotionné*, Berne, Peter Lang, 2011.
- PLANTIN Christian, « Emotion and Affect », in *The International Encyclopedia of Language and Social Interaction*, TRACY Karen, ILIE Cornelia SANDEL Todd (dirs.). Boston, John Wiley & Sons, 2015.
- PLANTIN Christian, « Micro-émotions en interaction : “ah merde, ya rien pour maman” », in Veiras Sophie (ed.) *Voix Plurielles*, 12, 1 (*Les émotions et leurs implications dans le discours, les interactions et l'apprentissage*), 2015, p. 5-21
<http://brock.scholarsportal.info/journals/voixplurielles>
- PLANTIN Christian, « La dissémination de *émotion* dans le lexique », in *Les émotions et les valeurs dans la communication*. KRZYŻANOWSKA Anna, WOŁOWSKA Katarzyna, Berne, Peter Lang, 2016, p. 109-133
- PLANTIN Christian, « Dissémination de *colère* dans le lexique français: Un exercice sur les termes et les expressions d'émotion », in *Myriades*, 3 (*Impact des courants linguistiques d'inspiration francophone dans la recherche contemporaine*, MARQUES Maria Aldina Bessa, ARAUJO Sílvia, VARELA Conceição, dirs), 2017, p. 1-24.
- PLANTIN Christian, DOURY Marianne, TRAVERSO Véronique, (dirs), *Les émotions dans les interactions*. Lyon, PUL, 2000.
- PRENERON Christiane, LAMBERT-KUGLER Marie, « Illustrations d'une approche linguistique des troubles du langage oral et de la communication chez l'enfant », in *Enfance et Psy* n° 47, (2010/2). p. 95-106. <https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2010-2-page-95.htm>
- QUIGNARD Matthieu, URSI Biagio, ROSSI-GENSANE Nathalie, ANDRÉ Virginie, BALDAUF-QUILLIATRE Heike, ETIENNE Carole, PLANTIN Christian, TRAVERSO Véronique, « Une méthode instrumentée pour l'analyse multidimensionnelle des tonalités émotionnelles dans l'interaction », 5^e Congrès Mondial de Linguistique Française, 2016. DOI <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162715004>
- RUUSUVUORI Johanna, « Emotion, affect and conversation », in J. Sidnell & T. Stivers (Eds.), *The handbook of conversation analysis*. Chichester, UK: Wiley Blackwell. 2013, p. 331–349
- SCHERER Klaus R., « On the nature and function of emotion: A component process approach », in K. R. Scherer, & P. Ekman, (Eds.), 1984, p. 293–317
- SCHERER Klaus R., EKMAN Paul. (dirs), *Approaches to emotion*, Hillsdale N. J., Lawrence Erlbaum, 1984.
- SCHERER Klaus R., « Les émotions: Fonctions et composantes », in *Les émotions*, B. Rimé Bernard, Scherer Klaus (dirs), 1993, [1984], p. 97-133.
- SPINOZA Baruch, *Éthique*. In *Œuvres de Spinoza*. Trad. par É. Saisset. Paris, Charpentier (nouvelle édition), 1861, [1677]. Cité d'après https://fr.wikisource.org/wiki/Éthique/Partie_III (23-05-2018)
- TERSIS Nicole, BOYELDIEU Pascal (eds), *Le langage de l'émotion : variations culturelles et linguistiques*, Louvain-Paris, Peeters, 2017.
- WIERZBICKA, Anna, *Emotions across languages and cultures: Diversity and universals*. Cambridge, UK, Cambridge University Press, 1999.
- WUNDT Wilhelm, 1896. *Grundriss der Psychologie*. Leipzig, Wilhelm Engelmann, <https://archive.org/stream/GrundrissDerPsychologie#page/n7/mode/2up>